

Le Directeur Général

Paris, le

22 JAN. 2015

Madame la Secrétaire générale,

Dans le cadre des travaux d'élaboration du prochain contrat d'objectifs et de performance de l'ONF pour la période 2016-2020, la question relative à l'évolution des effectifs et de la masse salariale de l'EPIC ONF fera l'objet d'analyses spécifiques.

Dans la perspective de ces analyses, je souhaite appeler votre attention sur les dossiers suivants, qui font d'ores et déjà l'objet de travaux au sein de l'établissement, voire de négociations avec les organisations syndicales.

Les dossiers sur lesquels je souhaite appeler plus particulièrement votre attention sont les suivants :

La Cour des comptes a formulé dans son rapport particulier sur le contrôle des comptes et de la gestion de l'ONF pour la période 2009-2012, une recommandation (n°2) relative au recrutement des personnels de l'ONF. Il m'apparaît très important que nous puissions conduire, avec nos tutelles, une analyse approfondie des règles de recrutement des personnels de l'ONF, en s'inscrivant dans le cadre de la réponse apportée par le Premier ministre au Premier président de la Cour des comptes par courrier du 22 août 2014.

L'ONF a engagé depuis plusieurs mois des négociations avec les partenaires sociaux en vue de rendre plus homogènes, la rémunération, le déroulement des carrières et la construction des parcours professionnels entre les personnels fonctionnaires et les personnels contractuels de droit public (310 personnes) et salariés de droit privé (440 personnes, hors ouvriers forestiers) de l'ONF. Ces négociations constituent une étape essentielle pour

...

Madame Valérie METRICH-HECQUET
Secrétaire générale du Ministère de l'Agriculture,
de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat général
78, rue de Varenne
75349 – PARIS 07 SP

consolider la communauté de travail de l'établissement. Elles doivent conduire à l'élaboration d'une convention collective pour les salariés de droit privé (hors ouvriers forestiers) et d'une note de service pour les contractuels de droit public. Il me semble également important que nous puissions partager les enjeux politiques, techniques et financiers de cette démarche, en partie liée au point précédent sur les recrutements.

Concernant les personnels fonctionnaires, nous souhaiterions également aborder avec vous les dossiers relatifs à la réforme du régime indemnitaire de la fonction publique (Cf. décret 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat) et à la perspective de requalification de certains personnels administratifs de catégorie C en catégorie B au sein de l'ONF (étude détaillée en cours d'achèvement). Ces deux dossiers, particulièrement suivis par les organisations syndicales, ont des conséquences, notamment budgétaires, qu'il convient à mon sens de partager.

Concernant les ouvriers forestiers, la négociation d'une convention collective unique (Nous disposons actuellement de 14 conventions collectives au sein de l'ONF) est un enjeu qu'il convient d'expertiser dans le cadre des travaux préparatoires du prochain COP. Ce point présente en effet des enjeux politiques, techniques et financiers importants.

Enfin, concernant les ouvriers forestiers, il est indispensable que nous abordions avec vous le devenir de la Cessation progressive d'activité (CPA) actuellement en place au sein de l'ONF jusqu'en 2016, ainsi que l'ouverture des négociations sur une nouvelle cessation anticipée d'activité (CAA), comme nous le demande le II de l'article 36 de la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt. J'ajoute que ces dossiers devront être mis en perspective de l'accord sur la prévention de la pénibilité que nous sommes actuellement en train de négocier avec les partenaires sociaux de droit privé.

Nous restons à l'entière disposition de vos services pour étudier et analyser ces différents dossiers qui me semblent devoir être traités dans la phase préparatoire du prochain contrat d'objectifs et de performance de l'Office national des forêts.

Je vous prie de croire, Madame la Secrétaire générale, en l'expression de mes respectueux hommages.

Pascal VINÉ

